

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 4 novembre 2016 N° 205

Christian ECKERT annonce un accord sur le nouveau dispositif d'accompagnement à la modernisation du réseau des buralistes

Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget et des Comptes publics, s'est rendu ce matin au Congrès National des Buralistes. A cette occasion, il a détaillé l'accord passé entre le Gouvernement et les buralistes concernant le dispositif d'accompagnement à la modernisation du réseau des buralistes pour la période 2017-2021.

Le Ministre a tout d'abord rappelé l'importance du réseau des buralistes, qui avec ses 25 000 débits, est un acteur majeur de l'aménagement du territoire, en particulier dans les zones rurales ou les quartiers de zones urbaines prioritaires, où le débit de tabac est très souvent le dernier commerce de proximité. Il a souligné que dans le même temps, la lutte contre la prévalence tabagique dans notre pays est une priorité du Gouvernement.

Le protocole d'accord entre l'Etat et la confédération des buralistes doit donc tenir compte de ces évolutions. Ce protocole, qui couvrira la période 2017-2021, sera un soutien à la transition du réseau au service des objectifs de santé publique. Il matérialisera le pacte de confiance conclu entre l'Etat et la profession, qui s'engage à faire évoluer son offre de produits et de services dans le cadre de points de vente mieux normés et contribuera à la lutte contre la fraude

En contrepartie, le Gouvernement s'engage à augmenter la rémunération des buralistes : la remise nette passera de 6,9% à 8% du prix de vente sur l'ensemble de la période 2017 à 2021, avec une hausse de 0,6 point dès 2017.

Le Gouvernement prévoit également d'améliorer le ciblage des aides budgétaires, en les réorientant vers les buralistes implantés dans des zones géographiques sensibles ou prioritaires, et dans les départements frontaliers ou en difficulté.

Pour Christian ECKERT « ce nouveau dispositif d'accompagnement doit aider les buralistes à préparer sereinement le futur de leur profession ».

Contact presse :

Cabinet de Christian ECKERT: 01 53 18 45 04, sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr

